

UN LIEU POUR TOUS, CONSTRUIT PAR CHACUN

LES AMIS DU **LUCERNAIRE** CERCLE DE MÉCÈNES



UN ESPACE CULTUREL PARISIEN D'EXCEPTION

Véritable microcosme culturel, le **Lucernaire** s'inscrit comme un lieu de vie à part entière, où les arts vivants côtoient la restauration, des expositions d'art contemporain et une librairie. Au fil des années, il a su préserver son identité hybride pour le plus grand plaisir des spectateurs assidus comme des visiteurs d'un soir. Aujourd'hui, le Lucernaire est un lieu historique qu'il nous faut entretenir. **Le Lucernaire a besoin de chacun d'entre vous.**
Travaillons ensemble pour préserver ce précieux patrimoine.

LE LUCERNAIRE, C'EST

3 salles de théâtre
3 salles de cinéma
1 école de théâtre
Près de **2200** représentations par an
Plus de **100 000** visiteurs par an
40 salariés
1 galerie
1 librairie
1 restaurant
1 bar

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est en 1975 que le Lucernaire prend ses quartiers au 53 rue Notre-Dame-des-Champs, dans une ancienne usine de chalumeaux. Christian Le Guillochet et Luce Berthommé, cofondateurs, transforment le bâtiment et l'aménagent dans le style urbain que nous connaissons aujourd'hui.

Le Lucernaire est une structure privée, soutenue depuis 2004 par les Editions l'Harmattan. Malgré l'adhésion du Lucernaire à l'ASTP (Association pour le Soutien du Théâtre Privé) en septembre 2015, le manque de subventions rend le théâtre totalement dépendant du succès de sa programmation. Cette précarité est un frein notoire à la rénovation du bâtiment.

Si vous choisissez de nous soutenir financièrement à travers l'association des Amis du Lucernaire, association éligible au régime du mécénat, vos dons seront investis afin de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration du lieu.

LES PROJETS À VENIR

Objectif Été 2019 :

- Agrandissement de la jauge du Paradis
- Modernisation du Théâtre Noir
- Rénovation du Restaurant

LES PROJETS DÉJÀ FINANCÉS PAR LES AMIS DU LUCERNAIRE

Été 2017 : Rafrâichissement de l'espace galerie

Changement du mobilier de la galerie.

Mai 2017 : Rénovation du Théâtre Rouge

Remplacement du plateau actuel, réfection des banquettes, amélioration de l'accessibilité (moquette, marches...)

Août 2016 : Rénovation de l'espace Cinéma

Renouvellement de la moquette, du revêtement mural, des portes isolantes et de l'éclairage du sas.

Juillet 2015 Projet « On ira tous au Paradis »

Rénovation de l'escalier monumental, du sculpteur Theys Willemse.

Avril-Juillet 2014 Projet « Les nouvelles loges des artistes »

Mise à jour de la peinture, des sols, une partie du système électrique et du mobilier.

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS C'EST :

- ◆ **Contribuer au rayonnement** et à l'avenir de ce lieu unique.
- ◆ **Devenir un véritable acteur du lieu** et contribuer à l'amélioration de ses conditions d'accueil.
- ◆ **Être au cœur de la vie du Lucernaire** et vivre les temps forts de la saison artistique.
- ◆ **Bénéficier d'un cadre fiscal favorable :**

Une réduction d'impôts

La loi relative au mécénat, dite loi Aillagon, vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Des contreparties (voir tableau au verso)

Cette loi permet de disposer de contreparties à hauteur maximale de 25 % du montant du don. Elles ne doivent pas dépasser la limite forfaitaire de 65 € quelque soit le montant du don.

Exemple : Vous décidez de faire un don de 100 €, vous bénéficiez

- d'une réduction d'impôt de 66 %, soit 66 €
- de contreparties équivalentes à 25 % du don, soit 25 € (voir le détail au dos)

→ le coût réel de votre don sera donc de 9 €

Obtenir la carte ambassadeur (dès 100€)

En plus des contreparties citées ci-dessus, bénéficier de **tarifs préférentiels** pour vous et vos amis.

- 16€ au Théâtre / 7€ au Cinéma ;
- Des **offres promotionnelles** tout au long de l'année ;
- 3 places achetées = 1 place offerte ;
- 10% de réduction sur le bar et le restaurant.



« Il faut créer l'action, parce que l'action crée le mouvement et que le mouvement entraîne les individus. »

Christian Le Guillochet, Fondateur du Lucernaire

LES CONTREPARTIES

	SOUTIEN <i>(moins de 50€)</i>	AMI <i>(dès 50€)</i>	BIENFAITEUR <i>(dès 100€)</i>	DONATEUR <i>(dès 250€)</i>	MÉCÈNE ENGAGÉ <i>(dès 500€)</i>	GRAND MÉCÈNE <i>(dès 1000€)</i>
Affiche du spectacle	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Invitation au cocktail de lancement de saison	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Invitation aux vernissages	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Bouteille de vin		◆	◆	◆	◆	◆
Carte ambassadeur			◆	◆	◆	◆
2 Invitations à une première				◆	◆	◆
2 Coupes de champagne					◆	◆
Visite des coulisses du Lucernaire						◆

Les contreparties sont valables 1 an - Elles s'ajoutent à la réduction fiscale.

QUESTIONS PRATIQUES

Pour faire un don, il vous suffit de nous faire parvenir le bulletin de don dûment rempli ainsi que le règlement par voie postale ou en le déposant directement à la billetterie du Lucernaire au 53, rue Notre-Dame-des-Champs, PARIS 6.

- CHÈQUE (à l'ordre des Amis du Lucernaire)
- ESPÈCES
- VIREMENT BANCAIRE
(Crédit Agricole : IBAN FR76 1820 6002 9460 2994 6461 476)

*Sous 30 jours, un reçu fiscal conforme au cerfa n° 11580*03 vous sera envoyé vous permettant lors de votre déclaration d'impôts, d'inscrire ce don en case 7UF afin de bénéficier d'une réduction d'impôt.*

Pour plus d'informations : Contactez le service des Relations Publiques par téléphone au 01 42 22 66 87 ou par mail à assistant.rp@lucernaire.fr